



Probleme suite a achat d'un vehicule

Par **01472612_old**, le **11/07/2007** à **21:37**

bonjour. voila le courrier que j'est envoyer aujourd'hui meme cela vous donnera des explication sur mon problemernrnObjet : demande d'annulation d'une transaction par chèque suite achat de votre Renault traficrrnFait en cinq exemplairesrn1 pour : acteur juridique1 pour : cabinet paul charbitrn1 pour la banque : assurance juridique1 exemplaire que je gardernEnvoie en recommandée avec accusé de réception rnrnBonjour, rnrnJe vous est acheter un Renault trafic le 21/05/2007 d'un montant total de 3000 euros TTC. Avec un control pas à jour alors que je vous avait dit que le control je le voulais à jour malheureusement je n'est pas fait attention ce jour la. Or le jour que j'est voulu mètre la carte grise à mon nom il mes signaler que ce véhicule a déjà été vendu suite a cela j'est fait opposition le 25/05/07. Ma banque me téléphoner vers le 18/06/07 et me signal que ce chèque a été débiter comme je vous les signaler par téléphone en plus je vous est signaler le 12/06/07 l'or de la remise de vos clé de votre véhicule qui est tomber en panne a pris une amende depuis une semaine je reste sans réponse de votre par ainsi que ma banque qui vous a contacter et que vous deviez la rappeler. Donc je conteste cette opération. Je vous mets donc en demeure de me restituer sous huitaine la somme que je vous ai versée. En cas de refus, ou si vous ne me répondez pas, je me verrais dans l'obligation de porter plainte.rnrnJe reste à votre disposition pour plus de renseignements.rnrnmichel MAILLARDrnrnvoila mon probleme j'est site plusieurs acteur juridique histoire de l'impressionner mais je vais juste faire appel a un seul pour moi avec du recul je pence que celui qui m'a vendu le vehicule a peut tête acheter ce vehicule et n'a pas changer la carte grise et apres me la vendu que pensser vous de cette histoire et croyer vous que je vais pouvoir recupere mais 3000 E merci d'avance pour des reponce et des consaille merci

Par **Jurigaby**, le **11/07/2007** à **22:14**

Bonjour.

J'ai relu votre lettre plusieurs fois et je vous prie de m'excuser mais je ne comprends rien.

Le français est très approximatif, les points mal utilisés quant à la syntaxe, je n'en parle même pas.

Alors, si vous pouviez faire l'effort de mieux expliquer votre situation, cela aiderait beaucoup.